

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
RÉGION DE L'EST

MATÉRIEL ET TRACTION

EST - MOD. 402P

SM

I 4
=

Ordres d'mission

et

Sauf conduits

Nous classeront "Personnel"

Ordres
de
mission

MATERIEL & TRACTION

Bureau du Personnel

N° 327 P.39-1108 Ce

Copie aux Services

20.12.1939

~~Le Chef du Service
du Matériel & de la Traction~~

*M. Souffreuil
M. Pusey
Personnel
- Rejointe aux 620.*

24.12.39

J. Monet

GT N° 965 MNSP/12 Transmis à (5 chefs)

en l'invitant à faire le nécessaire directement et par exprès, auprès de la Sous-Commission N° (1) pour la prorogation, dans les conditions ci-dessus indiquées, des ordres de mission délivrés pour une durée de 3 mois, aux agents de sa Circonscription, et dont la date de validité arrive à expiration.

Pour faciliter le travail de la Sous-Commission, il conviendra, bien entendu, d'échelonner les envois d'ordres de mission sur plusieurs jours, et de faire en sorte que chacun des envois parvienne à cet organisme avant 9h30, le matin, de manière à pouvoir faire reprendre, à la fin de l'après-midi, après signature, les documents prorogés, qui devront être restitués le jour même aux intéressés.

Noisy-le-Sec, le 26 Décembre 1939

h. Le Chef d'Arrondissement

N° 51 pour Paris, Ourcq, Vaires, La Verrière
N° 54 pour Châlons

Signé: Weber

Nouj 18

D.913.413/5

La Commission Centrale des Chemins de fer
à la Commission Régionale EST des
Chemins de fer**RÉPARTITION**

L'attention de la Commission Centrale a été appelée sur

la nécessité dans laquelle les Commissions et Sous-Commissions Régionales vont se trouver prochainement de procéder au renouvellement des ordres de mission délivrés au personnel militaire et technique, conformément aux accords passés entre le B.C.M.C. et la Commission Centrale et suivant instructions données par MM. la Commission Centrale dans sa lettre des 27/29 Septembre.

Devant l'importance du travail matériel qu'entraînerait ce renouvellement, la Commission Centrale a demandé au B.C.M.C. d'agréer le principe de la prorogation de validité des ordres de mission. Ce principe vient d'être accepté par le B.C.M.C.

En conséquence, les Commissions Régionales, qui en avisentront les Sous-Commissions placées sous leurs ordres, prendront note que :

- la validité des ordres de mission peut être prorogée, mais seulement pour une durée maximum de 3 mois;
- cette prorogation sera mentionnée sur le titre par l'apposition d'une griffe "VALIDITE PROROGEE JUSQU'AU". contresignée de la même manière que lors de l'établissement du titre et authentifiée par les mêmes cachets.

Les Commissions et Sous-Commissions Régionales veilleront à ce que le personnel militaire et technique titulaire d'ordres de mission ne soit privé de ces titres de circulation que pour le temps strictement nécessaire à l'apposition des signatures et cachets visés plus haut.

La Commission Centrale des Chemins de fer

Le Commissaire Militaire
de la Commission Centrale
Signé: PAQUIN

Le Commissaire Technique
de la Commission Centrale,
Signé: LE BESNERAIS

1308 m3

COPIE TRANSMISE

- Monsieur le Chef du Service du Matériel et de la Traction
- Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments
- Monsieur le Chef de la Division du Service Général
- Monsieur le Chef des Services Administratifs
- Monsieur le Commissaire Technique de la Sous-Commission de Chemins de fer à :

PARIS, TROYES, NANCY, CHALONS, VESOUL, CHARLEVILLE, SCY-CHAZELLES, SARRIBOURG, BELFORT.

Paris, le 15 Décembre 1939
P. Le Chef du Service de l'Exploitation
Signé: RABOURDIN

96^{me} transmis à M. en l'invitant à faire
le nécessaire directement ~~et par voies~~ de la douane. Commission
no 51 - (5^{me} a) pour la ~~prolongation~~ ^{prolongation}, dans les conditions ci-dessus,
délivré pour une durée de 3 mois, aux agents de la circula-
tion douanière, des ordres de ~~livraison~~ ^{livraison} aux accusés de la
exception, ~~pour un~~ et dont la date de validité aura à l'expiration

Pour faciliter le travail de la Douane. Comme il
convient, bien entendu, d'échelonner les envois d'ordres de
mission sur plusieurs jours, et de faire en sorte que
chaque envoi fait suite à cet organisme avant 9 h 30.
Le matin, de manière à pouvoir faire reprendre ~~le~~ ^{les} journées
~~à la fin de l'après-midi~~, des documents proposés,
qui peuvent aussi être remis le jour-même aux intéressés.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ET
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Bureau Central Militaire
de la Circulation

N° 2016 R/G/

M. Faizéguer

SM. I

(H)

Paris, le 11 Novembre 1939

LE PRESIDENT DU CONSEIL,
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE,
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR,

à Messieurs les PREFETS de FRANCE et d'ALGERIE
les GENERAUX Commandants de Région

La Commission Centrale des Chemins de fer a signalé que les agents de la S.N.C.F. se sont vu refuser les sauf-conduits qu'ils sollicitaient à titre privé en vue de déplacements dans la zone des armées, sous le prétexte qu'ils n'étaient pas porteurs d'un titre de permission.

Le motif invoqué paraît procéder d'une interprétation inexacte de la situation des agents de Chemins de fer qui ne sont pas mobilisés mais seulement réquisitionnés. Ils doivent être traités comme des particuliers à l'occasion des déplacements qu'ils effectuent en dehors de leurs fonctions même lorsqu'ils sont en position d'affectation spéciale.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir en aviser les autorités sous vos ordres.

Pour le Président du Conseil
Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, P. le Ministre de l'Intérieur

Par délégation,
Le Général, Chef du B.C.M.C.
Signature

N° 1096 m3

COPIE TRANSMISE A :

Monsieur le Commissaire Technique de la Sous-Commission de Ch. de F. à PARIS, TROYES, NANCY, CHALONS, VESOUL, CHARLEVILLE, SCY-CHAZELLES, SARREBOURG, BELFORT

M. le Chef du Service du Matériel & de la Traction

M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

M. le Chef de la Division du Mouvement

M. le Chef de la Division Commerciale

M. le Chef de la Division des Etudes

M. le Chef de la Division du Service Général

M. le Chef des Services Administratifs.

MT/E
Bureau du Personnel

N°234-870 P.39/Ce Copie aux Services.

4 .12.39

~~Le Chef du Service
du Matériel et de la Traction~~

Paris, le 29.11.39
P. Le Chef du Service de
l'Exploitation
Signature

J. Moré

SOCIETE NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANCAIS

M. Guisegeur SM. I
PARIS, le 20 Novembre 1939 (A)

REGION EST

EXPLOITATION
Mouvement

Nº 0932 m3

- Monsieur le Commissaire Technique de la Sous-Commission de Chemins de fer à PARIS - TROYES - NANCY - CHALONS - VESOUL - CHARLEVILLE - SCY-CHAZELLES - SARREBOURG - BELFORT.
 - Monsieur le Chef de la Division du Service Général
 - Monsieur le Chef de la Division Commerciale
 - Monsieur le Chef de la Division du Mouvement
 - Monsieur le Chef de la Division des Etudes
 - Monsieur CHERUAULT, Inspecteur Principal Adjoint à PROVINS
 - Monsieur MERMET, Ingénieur Principal à SEZANNE
 - Monsieur JACQUOT, Inspecteur Principal à MONTMIRAIL
 - Monsieur le Chef des Services Administratifs
-

Par lettre Nº 272 m3 du 11 Octobre 1939 je vous ai indiqué le modèle d'attestation pouvant être délivré à nos agents pour leur permettre d'obtenir des Autorités de Police la délivrance d'un sauf-conduit.

Etant avisé qu'une de ces Autorités n'accepte de délivrer à nos agents des sauf-conduits, valables 3 mois qu'à la condition de présenter une attestation indiquant qu'ils sont de repos une journée par semaine et que, pendant cette journée, ils sont autorisés à s'absenter de leur résidence, je vous informe que cette attestation conçue comme suit et établie sur papier à en-tête de la S.N.C.F. pourra être délivrée :

"Je soussigné, certifie que M.....
(Nom, prénoms, grade et résidence) est de repos une journée "par semaine et que, pendant cette journée, il est en général "autorisé à s'absenter de sa résidence".

..... le 193
(Titre et signature du Fonctionnaire)
qui délivre l'attestation)

P. le Chef du Service
de l'Exploitation
signé: RABOURDIN

.....

Copie transmise à :

- Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments
- Monsieur le Chef du Service du Matériel et de la Traction
à titre d'information.

MT/E

Copie aux Services

Bureau du Personnel

Nº 223 P.39/Ce (Suite à ma transmission Nº 67 P 39/Ce du 20

Octobre 1939).

PARIS, le 1^{er} Décembre 1939

~~Le Chef du Service
du Matériel et de la Traction~~

Monet

SOCIETE NATIONALE
des
CHEMINS DE FER FRANCAIS

REGION DE L'EST

EXPLOITATION

MOUVEMENT

Nov' 36
Paris, le 27 Septembre 1939

- N° 0099 m3
- Monsieur le Commissaire Technique de la Sous-Commission de Chemins de Fer à PARIS - TROYES - NANCY - CHALONS - VESOUL - CHARLEVILLE - SCY-CHAZELLES-SARREBOURG - BELFORT,
 - Monsieur le Sous-Directeur à ABRESCHWILLER,
 - Monsieur le Chef du Service de l'Exploitation de la Sous-Direction à ABRESCHWILLER,
 - Monsieur le Chef de la Division du Service Général,
 - Monsieur le Chef de la Division des Etudes,
 - Monsieur le Chef de la Division du Mouvement,
 - Monsieur le Chef de la Division Commerciale,
 - Monsieur le Chef des Services Administratifs.

Comme suite à ma Note N° 0073 m3 du 25 Septembre 1939, je vous informe qu'il peut être délivré aux agents éloignés des ordres de mission valables 3 mois sur le parcours entre le lieu d'éloignement et la gare desservant leur domicile normal.

Signé : DESBATS

Copie transmise à :

M. le Chef du Service du
Matériel et de la Traction

M. le Chef du Service de la
Voie et des Bâtiments

à titre d'information.

M. CHERRUAULT, Inspecteur Principal à PROVINS,
M. MERMET, Ingénieur Principal à SEZANNE,
M. JACQUOT, Inspecteur Principal à MONTMIRAIL,
pour la suite utile.

L'Inspecteur Principal
Signé : DESBATS

SOCIETE NATIONALE
des
CHEMINS DE FER FRANCAISParis, le 1^{er} Octobre 1939S E C R E T

Région de l'Est

- Monsieur le Commissaire Technique de la Sous-Commission de Chemins de Fer à :

PARIS - TROYES - NANCY - CHALONS - VESOUL -
CHARLEVILLE - SCY-CHAZELLES - SARREBOURG -
BELFORT,

EXPLOITATION

- Monsieur le Sous-Directeur à ABRESCHWILLER

Mouvement

- Monsieur le Chef du Service de l'Exploitation
de la Sous-Direction à ABRESCHWILLER

N° 0150 m3

- Monsieur le Chef de la Division du Service
Général

Paris 3

- Monsieur le Chef de la Division des Etudes,

Ourcq 7

- Monsieur le Chef de la Division du Mouvement,

Vaires 5

- Monsieur le Chef de la Division Commerciale,

La Varenne 5

- Monsieur le Chef des Services Administratifs.

Châlons 5

Suite à ma Note 0099 m3 du 27 courant.

M. Brionne 1

M. Richard 1

Coll. Portmoy 7

M. Liuguet

M. Puyraveau

M. Richard 1

Témoignage

Note et répercussions

aux G.P.

10.10.39

L

COPIE TRANSMISE A :M. le Chef du Service du Matériel et de la Traction,
M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments,
à titre d'information.

M. CHERRUAULT, Inspecteur Principal Adjoint à PROVINS

M. MERMET, Ingénieur Principal à SEZANNE

M. JACQUOT, Inspecteur Principal à MONTMIRAIL
pour la suite utile.1^{er} Octobre 1939
L'Inspecteur Principal du Mouvement
Signature.

.....

M/T - E + AL

Paris, le 3 Octobre 1939

Bureau du Personnel

N° 51 P.39^{Ce}

Copie aux Services.

P. le Chef du Service
du Matériel et de la Traction,

SCHLECHT

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
RÉGION EST

SERVICE

EXPLOITATION

Monsieur le Chef de Gare

Ordres de Mission

à

S.N.C.F.
REGION EST.
MATERIEL ET TRACTION

Division du Matériel

Arrondissement de Noisy-le-sec

Contrôle de l'utilisation des 20. Ordres
de mission remis le 7. Octobre 1939 par
Monsieur le Commissaire militaire ^{Technique} de la
Sous-commission des Chemins de fer N° 58.

Noisy-le-Sec, le

Le Chef d'arrondissement.

Date de délivrance	N° de l'ordre de mission	Titulaires		Mission		Itinéraire	Validité	N° de la Carte d'identité
		Noms et prénoms	Grades					
9.10.39	204	Goeller, Charles, François	chef d'unité	Pour missions de Contrôle et de Surveillance pour les besoins de la S.N.C.F.	Paris - Aulnay - La Teste Milon - Reims - Clermont en Argonne - Blesme - Troyes La Varenne et Janviers compris dans ce périmètre	du 9.10.39 au 9.11.40	5314	
10.10.39	205	Combet Robert	ajusteur	Relevage de voitures (suite à déraillement à Meilleray)	Paris - Aulnay - Meilleray et retour	du 10.10.39 au 13.10.39	58149	
"	206	Huot René	aide-mécanicien	— do —	— do —	— do —	58779	
"	207	Bamière Norbert	aide-serrurier-ferronnier	— do —	— do —	— do —	84038	
11.10.39	208	Sane Pierre	opérateur Agit	Réunion des Chefs d'Ecole (Reg. EST) à Châlons	Brusly - Paris - Châlons	du 12 au 13.10.39	34420	
12.10.39	209	Chausset Jules	Monteur électricien	Reprise en état du compresseur du triage de Châlons	Nogent 44 ^{km} - Paris - Châlons et retour	du 13 au 16.10.39	84519	
13.10.39	210	Solignat Georges, Alphonse	ajusteur	8. aller chercher de la bangle équilibrée pour accouplement de chauffage.	Paris à Rueil et retour	le 14.10.39	84938	
15.10.39	211	Chauvet Jules	Monteur électricien	Reprise en état du compresseur du triage de Châlons	Nogent 44 ^{km} - Paris - Châlons et retour	les 15 et 16.10.39	84519	
18.10.39	212	M. Brionne Jean	Ing. dir. de l'et. des SA	Mission de Contrôle	Paris - Aulnay - La Teste Milon - Reims - Clermont en Argonne - Blesme - Troyes La Varenne (et périmètre)	18.10.39 au 18.11.40	5196	
19.10.39	213	Gayet Jean	st. chef de B.M.	Convoyage d'un wagon	Noisy - Ermey	19 au 24.10.39	58389	
19.10.39	214	Borou Lucien	ajusteur	— do —	Noisy, Rueil	19 au 24.10.39	58380	
"	215	Kaudel Pierre	contr. en t'Alouette	Secours de véhicules assaillis au cours d'un accident.	Paris - Châlons	20-21 et 22.10.39	5186	
20.10.39	216	Hut René	contr. tech q. Agit.	— do —	Paris - Noisy - La Teste	les 21 et 22.10.39	37378	
21.10.39	217	Riou Jean François	monteur à l'ouvre	9. accompagner la voiture A.L. 410	Noisy - Paris - Troyes	du 21 au 27 oct.	84270	
26.10.39	218	Jarry Robert	manœuvre	Convoyage d'un wagon Stat. K. 62390	Noisy - Châlons	du 26 au 29.10.39	32202	
27.10.39	219	Caplain Raymond	manœuvre	Convoyage de voitures - dortoirs	Noisy - Reims	du 28.10.39 au 9.11.39	84492	
"	220	Chouet Charles	manœuvre	— do —	Noisy - Versoul	du 30.10.39 au 8.11.39	84526	
28.10.39	221	Simon Charles	Agit. monteur	1. rejoindre son nouveau poste	Noisy - Paris - Sézanne	du 29 au 30.10.39	84933	
30.10.39	222	Jarry Robert	manœuvre	Convoyage d'un wagon de pièces de rechange	Noisy - Paris - Rueil	du 29.10.39 au 2.11.39	32202	
30.10.39	223	Haberstroh Guillaume	Emp. Htel	Repondre son Nouveau Poste	Noisy - Paris - Blainville - Damlemeries	du 30.10.39 au 2.11.39	8287	

SNCF

Region Est

Matériel et Traction

Division du Matériel

Au cours de l'après-bataille

Contrôle de l'utilisation des
15 ordres de mission reçus
le 29 septembre 1939 par le
Commissaire militaire de la
Zone - Commission des chemins
de fer no 51

Notre le _____
Le Chef d'aujourd'hui

Date de délivrance	N° de l'ordre de mission	Titulaires		Mission	Itinérance	Durée	N° de la carte d'identité
		Nom et Prénom	Grade				
29/9/39	6	Hecquet Hervé	chef de group	dispositionnements complets à prendre pour des agents de Normy détachés dans d'autres g	NY - Paris - Écouvillle Vendres et retour	3 jours	27369
30/9/39	7	charlier Jean	manouche	Convoiage de véhicules	NY à la frontière 6 jours	84513	
30/9/39	8	Captain Raymond	- do -	- do -	NY à Châlons	6 jours	84492
30/9/39	126	Berard Emile	- do -	- do -	NY à St Dizier 6 jours	84944	
3/10/39	142	Garcie Joseph	do	- do -	NY dépôt à St Dizier 6 jours	84112	
4/10/39	144	gardien Robert	ajusteur	Il se rendra à son travail et retourner Monty-Condé à Noisy à sa résidence.	suivis	27389	
5/10/39	146	Bruonne Jean	Empf de 1 ^{er} cl.	Retraçage du matériel S.N.C.F., dévaille	Noisy à Epernay et Sézanne et lignes à l'arrière de la frontière	5 au 11.10.39	27196
5/10/39	147	Mijon, Abel	employé	do	do	do	27397
5/10/39	148	Malgras Albert	ctrl. de l'ab.	do	do	do	409
5/10/39	149	Callantreau Jean	ctrl. l'ab.	do	do	do	2962
5/10/39	151	Jammy, Robert	manouche	Convoiage de voitures	Noisy le sec à Vesoul	5 au 11.10.39	32202
7/10/39	158	Bigeard Gustave	Chm adj ^{er}	Surveillance des agents du Matériel de la S.N.C.F. dépendant de la Circonscription	Paris Aubigny, Favers, Esternay, Longueville (et parcours confis dans ce secteur)	7.10.39	17092
- do -	159	Malgras, Albert	contrôleur	Mission de Contrôle	Paris, Aubigny, La Teste, Lilon, Reims, Clermont en Arg, Bleau	7.10.39	5316
- do -	160	Liégey Henri	contrôleur	do	Troyes, La Baraque	7.10.39	17057
- do -	161	Richard René	contrôleur	do	do	7.10.39	27291

Noisy le Sec, le 6-2-40

Hausseur l'Ingenieur principal
Chef de l'brandissement de batiment
Noisy - le - Sec

J'ai l'honneur de vous exposer ci-après une demande des agents Ex-A74 tendant à obtenir des sauf-conduits pour se rendre à leur localité d'origine lors de leur congé ou repos.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir auprès de la gendarmerie de St. Denis il serait nécessaire que nous joignions à nos demandes de sauf-conduit une attestation de la SNCF certifiant que nous habitons la localité demandée avant d'être replyé et que nous sommes en congé à la date demandée. En possession de ces pièces le sauf-conduit est délivré le jour même. Ces facilités sont également accordées aux membres de famille si la demande en est présentée conjointement avec celle de l'agent.

Par suite de l'horaire actuel de notre travail il ne nous est pas possible d'effectuer ces démarches auprès de la gendarmerie de St. Denis, les bureaux se trouvant fermés après 18^h00.

Je vous serais donc très obligé de vouloir bien faire examiner s'il n'y aurait pas la possibilité à faire exécuter ces démarches par un coursier des Ateliers ainsi que cela a été admis aux Ateliers de Bégin et de Périgny.

Comme l'exprime que vous voudrez bien ressortir une sorte favorable à notre demande je vous prie, hausseur le Chef d'brandissement, de croire à mon entier dévouement

Fris
caulaincourt

B. M. C. Semblat
de Marcel 85 francs /
Réven
je vous le
replies pa
sous ce c

Revenu le intéressés que
je vous leur signe ds S.C. S'ils sont
replies par ordre administratif
dans ce cas que'ils se présentent à notre
bureau avec l'ordre de la S.N.C.F. spécifiant

bureau avec :
1^e une attestation de la SNCf spécifiant
qu'il ~~est~~ tout l'agent habitait la localité demandée
avant d'être repêché -
2^e une attestation spécifiant que l'agent

avant d'être remplie -
2° Une attestation spécifiant que l'agent
a son Congé à la date demandée.
~~Si ce~~ Dans le Cas Contraire, qu'ils soignent
ma lettre et je transmettrai ces feuillets.
Le 1er Octobre 1871

Le Comte d'Amours

MG

CHALONS, le 12 Octobre 1939

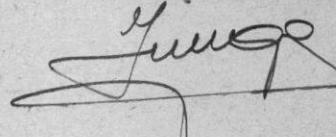
N° 435-AR.

Monsieur le Chef d'Arrondissement,
à NOISY-le-SEC.

Ci-joint, je vous adresse, pour signature par vos soins
et par la Sous-Commission intéressée, un Ordre de Mission établi
au nom de M. GABORIAUD, Chef Visiteur à CONNANTRE, en vous priant
de vouloir bien faire le nécessaire.

Retourné à
M. Juge le 13.10.39
(1)

Le Chef d'Entretien



Ordres de mission
à remettre
aux titulaires

périmit le 3.1.40

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE DE MISSION

(Fonctionnaires, Agents de l'Etat et des grands services publics)

S.N.C.F. — Région de l'Est — Matériel et Traction —



Numéro de l'ordre de mission : **N° 85**

Délivré par : **Commissaire Militaire**

Nom du détenteur : **DOMERGUE**

Sous Commission de Chemin de Fer

N° 51

Prénoms : **Gaston**

Mission : **Pour venir prendre son travail**

Profession : **Peintre**

chaque jour et retourner à sa résidence.

Emploi :

Date de naissance : **24.4.1889**

Itinéraire : **LAGNY à NOISY-LE-SEC**

Lieu de naissance : **PARIS (19°)**

et retour

Résidence : **THORIGNY (S & M)**

Durée : **3 mois**

Titres d'identité :

N° de la carte d'identité

84591

Mode de transport : **Chemin de Fer**

Signature :

A PARIS , le 3 Octobre 1939

Autorité qui délivre l'ordre :

Le Commissaire Militaire :



Noisy-le-Sec, le 30.9.1939

Le Chef d'Arrondissement

J. C. M.

NOTA: Le présent ordre de mission doit être présenté conjointement avec la carte d'identité S.N.C.F.

ORDRE DE MISSION

(Fonctionnaires, Agents de l'État et des grands services publics)

S.N.C.F. — Région de l'Est — Matériel et Traction

Numéro de l'ordre de mission : N° 16Délivré par : Commissaire MilitaireSous Commission de Chemin de FerNom du détenteur : BENOITN° 51Prénoms : MauriceMission Pour venir prendre son travailchaque jour et retourner à sa rési-Profession : Centr'leur Technique Adjtdence.Emploi :)Date de naissance : 2.8.1896Itinéraire : VAIRES à NOISY-LE-SECLieu de naissance : LANGRES (Hte M)et retourRésidence : VAIRES (S & M)Durée : 3 mois

Titres d'identité :

Mode de transport : Chemin de FerN° de la carte d'identité : 17172

Signature :

A PARIS, le 3 Octobre 1939

Noisy-le-Sec, le 30.9.1939

Le Chef d'Arrondissement

Autorité qui délivre l'ordre :

Le Commissaire Militaire :



NOTA - Le présent ordre de mission doit être présenté conjointement avec la carte d'identité S.N.C.F.

Gebaché
a. Vermeul. Wang

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE DE MISSION

(Fonctionnaires, Agents de l'État et des grands services publics)

S.N.C.F. — Région de l'Est — Matériel et Traction



Numéro de l'ordre de mission : 30

Délivré par : Commissaire Militaire

Nom du détenteur : GARNIER

Sous-Commission de Chemin de Fer

N° 51

Prénoms : André

Mission : Pour venir prendre son travail
chaque jour et retourner à sa résidence

Profession : Menuisier

Emploi : "

Date de naissance : 2-11-1903

Itinéraire : LAGNY à NOISY-le-SEC
et retour

Lieu de naissance : MORMANT (S & M)

Résidence : DAMPMART (S & M)

Durée : 3 mois

Titres d'identité :

Mode de transport : Chemin de fer

N° de la carte d'identité : 5556

Signature :

A PARIS, le 3 Octobre 1939

Noisy-le-Sec, le 30-9-1939
Le Chef d'Arrondissement

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. B. M." followed by a stylized signature.

Autorité qui délivre l'ordre :
Le Commissaire Militaire



NOTA - Le présent ordre de mission doit être présenté conjointement avec la carte d'identité S.N.C.F.

REPUBLIQUE FRANCAISE

ORDRE DE MISSION

(Fonctionnaires, Agents de l'Etat et des grands services publics)

S.N.C.F. — Région de l'Est — Matériel et Traction.



Numéro de l'ordre de mission : N° 104

Délivré par : Commissaire Militaire

Nom du détenteur : ROCHER

Sous-Commission de Chemin de fer

N° 51

Prénoms : Pierre

Mission : Pour venir prendre son travail
chaque jour et retourner à sa
résidence

Profession : Manoeuvre

Empli :

Date de naissance : 29-4-1910

Itinéraire : VAIRES-TORCY à NOISY-le-SEC
et retour

Lieu de naissance : JUVIGNY-en-PERTHOIS
(Meuse)

Résidence : VAIRES (S & M)

Durée : 3 mois

Titres d'identité :

N° de la carte d'identité : 82170

Mode de transport : Chemin de fer

Signature :

A PARIS , le 3 Octobre 1939

Noisy-le-Sec, le 30-9-1939
Le Chef d'Arrondissement

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. [Signature]".

Autorité qui délivre l'ordre :

Le Commissaire Militaire



NOTA: Le présent ordre de mission doit être présenté conjointement avec la carte d'identité SNCF

REPUBLICUE FRANCAISE

ORDRE DE MISSION

(Fonctionnaires, Agents de l'Etat et des grands services publics)

S.N.C.F. - Région de l'Est - Matériel et Traction



Numéro de l'ordre de mission: **N° 27**

Délivré par: **Commissaire Militaire**

Nom du détenteur: **BRUNEAUX**

Sous Commission de Chemin de Fer

N° 51

Prénoms: **Maurice**

Mission: **Pour venir prendre son travail
chaque jour et retourner à sa rési-
dence.**

Profession: **Aide-peintre**

Empli: **ESBLY à NOISY-LE-SEC**

Date de naissance: **9.2.1911**

Itinéraire: **ESBLY à NOISY-LE-SEC**

Lieu de naissance: **COUPVRAY (S & M)**

et retour

Résidence: **COUPVRAY (S & M)**

Durée: **3 mois**

Titres d'identité:

Mode de transport: **Chemin de Fer**

N° de la carte d'identité

55268

A **PARIS**, le **3 Octobre 1939**

Autorité qui délivre l'ordre:

Le Commissaire Militaire :



Noisy-le-Sec, le 30.9.1939

Le Chef d'Arrondissement

J. C. Miller

Nota: Le présent ordre de mission doit être présenté conjointement avec la carte d'identité S.N.C.F.